

<http://www.roland-dutoya.com/>

Un jour de 2010, il m'est venu l'idée de m'intéresser à l'horloge mécanique monumentale d'origine qui avait été installée dans le clocher de Saint-Cricq-Chalosse, le petit village landais de ma naissance et de ma jeunesse.



Je ne savais pas si elle était encore dans le clocher.

Après avoir demandé l'autorisation de jeter un oeil, je l'ai trouvée. Normal, vu qu'on appelle ce type d'horloge « monumentale ».

Mais elle n'était pas seule, tant elle était recouverte de diverses ferrailles et d'une couche de fientes de pigeons qui avaient élu domicile dans le clocher depuis des années voire des décennies. Une petite image vaut plus qu'un discours.



Premier constat : grave !

J'ai quand même décidé de demander la possibilité de la remettre en état, en espérant aussi en état de marche, ce qui n'est pas gagné.

Demande fut faite auprès de Monsieur Antoine Garcia, maire de Saint Cricq Chalosse, et acceptée. L'horloge fut ainsi descendue à grands renforts de biceps.

J'avoue comprendre la perplexité des sommités saint cricquoises présentes devant le tas de ferraille.



Cette horloge est une horloge Guignan, entrepreneur horloger mécanicien bordelais fournisseur d'horloges publiques. Elle porte le N° 239.

On trouve peu de choses sur Internet sur cette entreprise qui a existé entre 1850 et environ 1950. Les informations les plus pertinentes sont visibles sur le site

<http://www.horloge-edifice.fr/Horlo...> . Son rayonnement était régional et couvrait le sud ouest de la France en équipant principalement des administrations, des gares, et des hôpitaux avant d'y ajouter des édifices religieux.

Je chercherai à en savoir plus sur les conditions et la date d'installation dans l'église de Saint Cricq Chalosse.

Son remplacement par un système mu par un moteur électrique date de 1964 à 1965.

Elle commandait les aiguilles d'un seul cadran situé sur la face du clocher à 5 ou 6 mètres au-dessus de l'horloge. Le mouvement était transmis par des pignons à renvoi d'angle et d'une longue tige de fer qui tournait donc entre, guidée par un palier situé au milieu. Une première manivelle permettait de « remonter » le mouvement en remontant des poids de xxx kg pendus à un câble métallique qui remontait dans la charpente du clocher grâce à un jeu de poulies. Je ne sais pas déterminer la course de ces poids. Est-ce qu'ils descendaient jusqu'au niveau du sol du porche ? Il faut faire 12 tours de manivelle pour remonter le mouvement de 24 heures, soit enrouler 2.5 mètres de câble. Quelle était la périodicité de remontage du mouvement ?

Elle permettait aussi de tinter un clocheton situé dans le mini clocher Nord ??? . Autant de coups que d'heures, plus xxx coups par ¼ d'heure ou ½ heures, (je ne sais pas encore). Une deuxième manivelle plus conséquente servait à remonter les poids de la sonnerie. Poids de xxx kg donc bien plus lourds que pour le mouvement. Mêmes questions : combien de tours, hauteur de descente, avec moufles de démultiplication ou sans, périodicité de remontage ?

Nota : on m'avait toujours dit que le clocher de Saint Cricq avait 5 clochers et 400 cloches. Hé bien c'est faux. Il a bien 5 clochers mais 300 cloches seulement (3 sans cloches). Elle est facile.

Voici quelques photos supplémentaires :





Le moteur électrique actuel placé dans l'axe des aiguilles et la petite cloche de la sonnerie des heures

Ca a effectivement l'air bien lourd.



Un peu de poussière, de fientes et de rouille

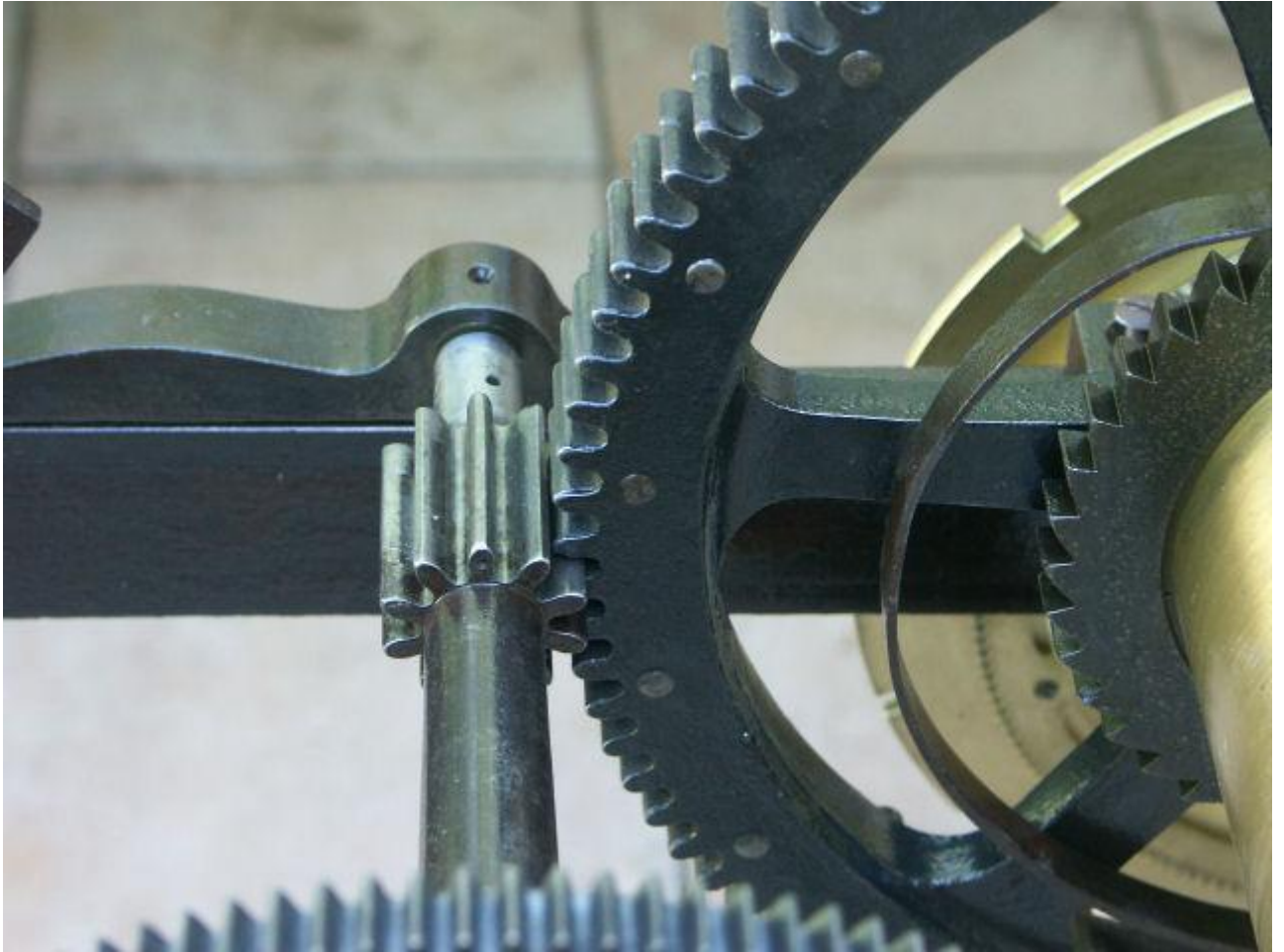


Aucune pièce n'a bien sûr été épargnée.

La première étape a été un lavage au jeu d'eau. Suivi d'un vigoureux ponçage à la perceuse et au biceps et enfin de deux vernissages Glycéro pour retarder au maximum l'oxydation.

Ma fois, ça change l'allure.

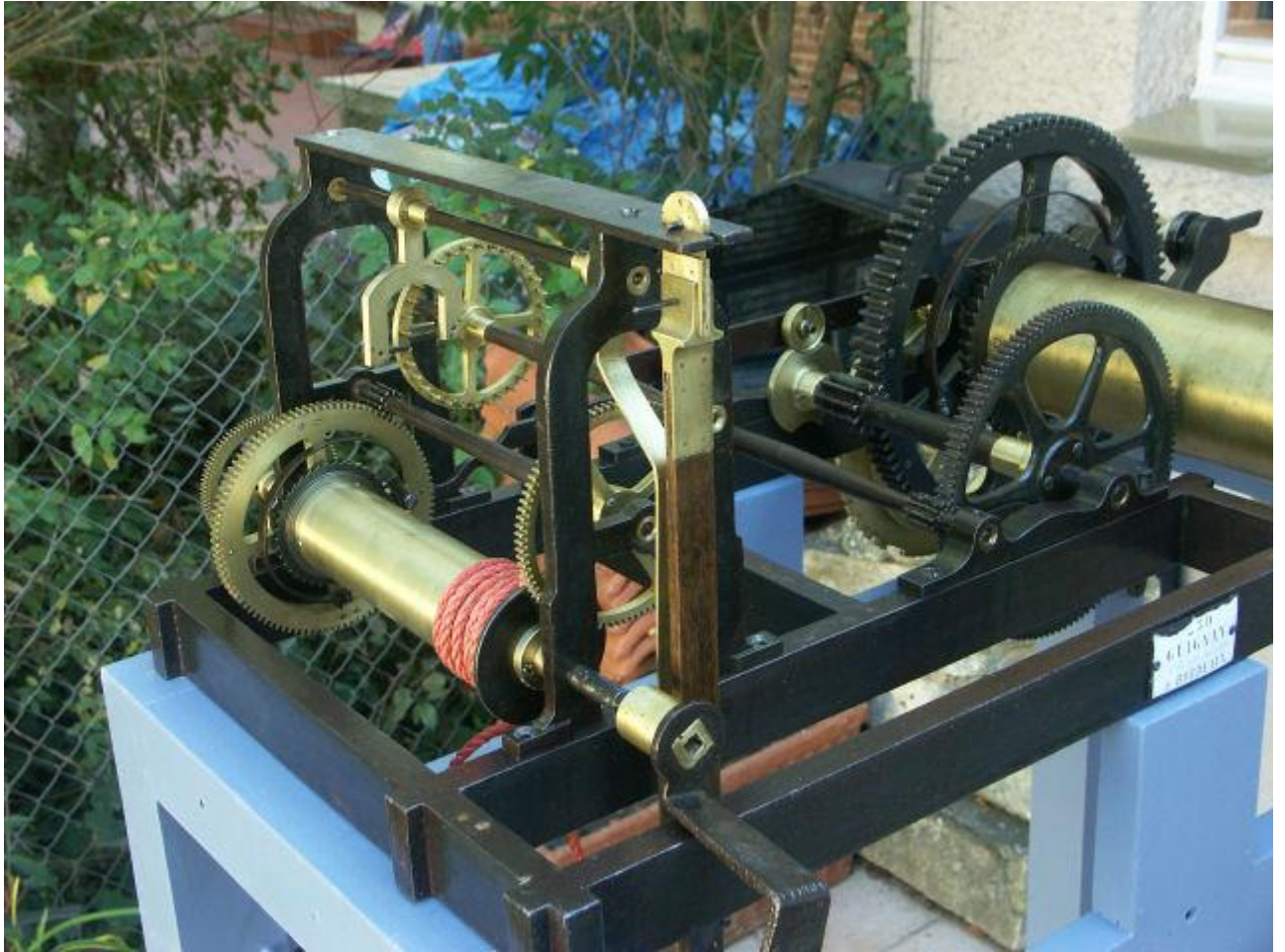




Le bâti nettoyé et poncé puis peint de deux couches de peinture acrylique bleue tempête.



La voilà fini, juste avant de re-suspendre les poids, une série d'orage s'étant chargé de vite me faire rentrer.



Puis enfin je l'installais temporairement le hall d'entrée de la mairie de Saint Cricq Chalosse. Elle trouvera sa place plus définitive dans l'église, lorsqu'une protection lui sera faite.

